

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL LISTE DES ANNEXES



Département de la Saône-et-Loire

Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise

Approuvé le	Signature du-de la président-e
16 novembre 2022	Vu la délibération N°2022-11-08 approuvant le PLUi le 16 novembre 2022, Monsieur Antonio PASCUAL, Président de la c.c.S.c.c. 



BISSEY-SOUS-CRUCHAUD	LE PULEY
BISSY-SUR-FLEY	ROSEY
BURNAND	SAINT-BOIL
BUXY	SAINTE HELENE
CERSOT	SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
CHATEL-MORON	SAINT-GERMAIN-LES-BUXY
CHENOVES	SAINT-MARTIN-D'AUXY
COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	SAINT-MARTIN-DU-TARTRE
CULLES-LES-ROCHES	SAINT-MAURICE-DES-CHAMPS
FLEY	SAINT-PRIVE
GENOUILLY	SAINT-VALLERIN
GERMAGNY	SANTILLY
GRANGES	SASSANGY
JULLY-LES-BUXY	SAULES
MARCILLY-LES-BUXY	SAVIANGES
MESSEY-SUR-GROSNE	SERCY
MONTAGNY-LES-BUXY	VAUX-EN-PRE
MOROGES	VILLENEUVE-EN-MONTAGNE

Composition des annexes

Pièce n°7.1.1	Servitudes d'utilité publique – liste et plans
Pièce n°7.1.2	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager
Pièce n°7.2.1	Eau potable
Pièce n°7.2.2	Assainissement ✓ SME CSO ✓ GUYE DHEUNE ✓ BURNAND / SANTILLY / SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL ✓ GUYE
Pièce n°7.2.3	Déchets
Pièce n°7.3	Classement sonore des infrastructures terrestres
Pièce n°7.4	Régime forestier
Pièce n°7.5	Périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement
Pièce n°7.6	Périmètres d'exploitation de carrière
Pièce n°7.7	Périmètres des Zones d'Aménagement Différé